

MICRO-ENTREPRENEUR

Pour la création, modification ou cessation de votre micro-entreprise, notre Centre de Formalités des Entreprises vous accompagne dans l'accomplissement de vos formalités

Bénéficiez de notre accompagnement personnalisé en rendez-vous

Avec le "[Service + du CFE](#)", simplifiez-vous la vie pour 70€ net.

Le CFE vous aide dans l'élaboration de vos formalités, vous informe sur la réglementation en vigueur, et transmet l'information aux organismes obligatoires liés à la création d'entreprise (Urssaf, INSEE, organismes sociaux et fiscaux).

DEPUIS DÉCEMBRE 2014, LES AUTO-ENTREPRENEURS EXERÇANT UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE DOIVENT S'IMMATRICULER AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

Vous n'êtes pas encore immatriculé en micro-entrepreneur ?

L'article R123-5-1 du code du commerce indique que les déclarations d'immatriculations d'entreprises des personnes soumises au régime social et fiscal de la micro-entreprise sont effectuées obligatoirement par voie dématérialisée.

Pour répondre à ces obligations, la CCI Gard met en place des **ATELIERS COLLECTIFS "MICRO-ENTREPRENEUR"** dans le tout le Gard. Retrouvez toutes les dates dans notre > [agenda](#) <

90 minutes pour créer ma micro-entreprise pour vous accompagner dans un traitement accéléré et prioritaire de vos formalités d'immatriculation.

Tarif : **70 € net sans TVA**. Un moyen simple, rapide et sûr d'immatriculer votre micro-entreprise

Radiation



[RADIATION PERSONNE PHYSIQUE ET MICRO-ENTREPRENEUR \(.pdf - 93.78 Ko\)](#)



[Imprimé P4 \(.pdf - 1.1 Mo\)](#)

Modification



[Imprimé P2 CMB \(.pdf - 716.9 Ko\)](#)

Document utiles



[Attestation non condamnation et filiation \(.doc - 22.5 Ko\)](#)



[Attestation information conjoint commun en biens \(.doc - 24.5 Ko\)](#)

Liste des pièces à fournir pour créer son entreprise



[CARTE DE COMMERÇANT AMBULANT \(.pdf - 99.82 Ko\)](#)



[PERSONNE PHYSIQUE MICRO-ENTREPRENEUR IMMATRICULATION \(.pdf - 137.22 Ko\)](#)